



INTERCO
JUSTICE

Pour adhérer à la
CFDT :



 @interco_cfdt

 /intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

2 juillet 2023

Déclaration liminaire CSA des services judiciaires du 13 juillet 2023

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord, la CFDT souhaite dire à quel point la mobilisation des agents de greffe nous galvanise toutes et tous.

La force des organisations syndicales, leur capacité à négocier, leur représentativité viennent des agents qui ont voté et des agents-militants qui s'y impliquent au quotidien souvent en plus de leur activité professionnelle.

Avec cette mobilisation massive, le ministère doit ouvrir les yeux sur ce que nous dénonçons au quotidien : dégradation constante des conditions de travail, pénurie de moyens humains et techniques et absence de considération. Cette mobilisation donne du poids aux organisations syndicales pour pousser vers de véritables négociations.

Le ministère pensait que cette « réforme » passerait inaperçue dans une profession silencieuse et passive. Les agents, tous les agents, lui ont donné tort !

Grâce à la mobilisation des agents, la DSJ a dû acter le besoin de revalorisation et de reconnaissance des métiers de greffe.

Un accord de méthode devant amener à un protocole d'accord est signé ce jour entre la DSJ et les 4 organisations syndicales représentatives des agents des services judiciaires.

Ce protocole portera tout d'abord sur ce qu'il conviendra de faire de l'enveloppe indiciaires obtenue cette année (7,9 millions d'euros).

Il portera également et surtout sur une négociation relative aux évolutions de nos métiers et des filières au sein des juridictions.

Celle-ci intégrera le rôle et les missions de chacun des corps spécifiques que sont les directeurs de greffe et des greffiers ainsi que des corps communs que sont les adjoints administratifs et techniques, secrétaires administratifs et attachés d'administration.

Pour la CFDT il ne pouvait en être autrement !

La CFDT souligne ce premier pas avec l'ouverture de ces négociations. Ça aurait dû commencer ainsi !

C'est notre revendication première : une réforme des greffe complète qui interroge notre organisation et reconnaît chacun dans son métier. Une réflexion globale et par filières pour enfin avoir une organisation cohérente et n'oublier personne. Une réforme conduisant à la valorisation de notre engagement quotidien.

La CFDT gardera le cap de son engagement envers les agents : transparence, communication et réactivité. Dans cet esprit les négociations seront nécessairement rapides pour que vous puissiez en voir les fruits rapidement et concrètement. Le calendrier est donc resserré puisqu'il est prévu une fin de négociations en octobre.

Tandis que le ministère croyait nos métiers endormis sous le poids de leurs responsabilités et de leur dévouement nous, agents de greffe, avons fait entendre nos voix.

Alors avant tout MERCI aux agents mobilisés, sans vous rien n'est possible. Ce n'est que par l'unité que nous arriverons à la reconnaissance qui nous est due. Et c'est en ayant cette unité en tête que la CFDT ira négocier.

Vos représentants CFDT

Guillaume GRASSAUD

Klervia RENAULT